

Fonction :

Lieutenant
Sécurité

Hiérarchie
directe :

Second Capitaine

Hiérarchie
fonctionnelle :

Second Capitaine

Suppléance
opérationnelle :

Lieutenant
Navigation ou
Second Capitaine

Objectif :

- Chef de quart
- Responsable de la maintenance du Service Sécurité.
- Faire remonter au Second Capitaine tout problème pouvant compromettre la sécurité du Navire et des personnes
- Manager son équipe de travail efficacement
- Remplace le Second Capitaine en cas d'incapacité de celui-ci

Mission / Activités

- Par délégation du Second Capitaine il est en charge de la maintenance et de l'entretien des éléments suivants :
 - **Portes étanches, Circuit Incendie, armoires et équipements incendie, HiFog, Ventilation et Fire Damper, Grand Assèchement, Portes coupe-feu, Détection incendie, Arrêts à distance, Extincteurs, Dalotage, SOPEP, Vannes à fermeture rapide, combinaisons chimiques, envahissement, EEBD, mousse, mailles vides**
- Il doit appliquer la politique de maintenance insufflée par le Second Capitaine sur le terrain en relation directe avec le Maître d'équipage, le capitaine d'armes, et le second maître
- Il organise sa journée de travail selon le programme de maintenance prévisionnelle et les aléas de fonctionnement (pannes, modifications...).
- Il est responsable de la sécurité pendant son service en escale. Il garde sur lui son UHF sur le canal 7 ainsi que le téléphone (recevant les alarmes incendies) PASSERELLE afin de rester joignable. Il contrôle et édite les permis de travaux si besoin.
- Il doit surveiller et relever les enregistrements du rondier

Passerelle :

Il a sous ses ordres le matelot de quart

Pendant son quart, l'officier exerce ses fonctions dans le cadre des consignes permanentes données par le Commandant auquel il rend compte de leur exécution.

Il suit le voyage plan validé par le Commandant et renseigne le journal de bord

Il agit de sa propre autorité sans oublier qu'il représente le Commandant pour tout ce qui concerne :

- la conduite du navire,
- la sécurité,
- l'ordre général du bord.

Il est habilité à prendre toute mesure d'urgence qu'il juge nécessaire : danger d'abordage, incendie, homme à la mer, etc...

La présence du Commandant à la passerelle ne relève pas l'officier de quart des devoirs de sa charge.

Il ne laisse pas à son remplaçant une suite imprécise et/ou incomplète.

Toute manœuvre commencée doit être terminée par le même officier.

Si la suite ne lui paraît pas claire, il exige des explications de son prédécesseur, étant bien entendu que la suite passée, il assume la responsabilité de ce qui a été fait par ce dernier.

Sauf urgence, il ne réalisera pas de manœuvres extraordinaires qui relèvent du Commandant.

En navigation, il applique les consignes permanentes et particulières fixées par le Commandant

Durant son quart il veille à la bonne tenue à jour du journal passerelle, et du journal SMDSM.

- Il doit connaître ses règles de barre, prendre connaissance des consignes passerelles et les signer
- Il doit connaître l'emplacement et l'utilisation des appareils de navigation : gyrocompas, compas magnétique, pilote automatique, Radars, GPS(x2), loch, sondeurs, commandes de barre en secours et passage du pilote auto sur compas magnétique, commandes machine, Ecdis, BWAS
- Il doit connaître l'emplacement et l'utilisation des appareils de communication : Interphones, diffusion générale, liaisons VHF, Station SMDSM, générateurs de signaux automatiques, NAVTEX, téléphone satellite, portable passerelle, liaisons UHF
- Il doit connaître l'emplacement et le fonctionnement des panels sécurité : Ouvertures sur le bordé, détection incendie, portes étanches, portes coupe-feu, signalisation garage, caméra de surveillance, HiFog, pression du collecteur incendie
- Il doit connaître l'emplacement et l'utilisation des tableaux de commande : arrêt d'urgence, ailerons antiroulis, commande portes coupe-feu, portes étanches, pompes incendie, tableaux feu de navigation et éclairage, Supervision, arrêt ventilation et signalisation des Fire Dampers
- Il doit connaître et appliquer les procédures passerelle : passation de quart, réglage de la vitesse, gestion machine par mauvais temps, démarrage/stop MPx, gestion de la production électrique
- Il doit connaître l'emplacement et le contenu des procédures d'urgence SITUR
- Il est chargé de la préparation passerelle s'il est dans ses heures de Travail lors du départ du Navire suivant la check-list associée
- Il doit connaître l'emplacement du bouton d'appel ISPS

Gestion du Service :

- Il effectue des travaux d'entretien qui lui incombent selon l'outil de GMAO.
- Il rend compte au Second Capitaine de tout problème ou anomalie constatée.
- Il assure le suivi des demandes de travaux et des commandes concernant son service.
- Il gère son équipe (Capitaine d'armes sécurité et/ou Second maître)
- Il anime les exercices en lien avec la sécurité incendie
- Il tient à jour et archive les inventaires et registres d'essais, d'entretien et d'inspection des matériels et équipements dont il a la charge, à l'aide de la MAO
- Il provoque les visites annuelles et réglementaires de ces matériels

Manœuvre :

- Arrivée du Navire : En plage de manœuvre arrière, il est chargé des communications avec la passerelle, donner les distances de passage, faire appliquer les consignes d'amarrages donné par le commandant, et avertir de tout danger.
- Départ du Navire : En l'absence du Second capitaine, il assiste le commandant, et gère les communications

Opérations commerciales :

- En l'absence du Second capitaine il est responsable du chargement, Il doit donc connaître les procédures de chargement, de ballastage, de manœuvre des installations Ro-Ro et l'utilisation du logiciel de stabilité, et du système de gîte
- En l'absence du Second capitaine il informe le SSO des incidents de sûreté qui surviennent à bord et prend les premières dispositions qui s'imposent

Gardes à quai :

Il assure la permanence du commandement pendant l'escale au port en tenant compte des règlements particuliers du dit port. A ce titre il a autorité sur tout le personnel présent à bord.

Dans le cadre des consignes permanentes et particulières du Commandant, il prend toute initiative appropriée en matière de sécurité du navire et des personnes, de l'environnement et du maintien de l'ordre à bord.

- Il s'assure qu'il dispose en particulier des éléments suivants : cahier de garde, trousseau de clés, liste téléphonique (pompiers, police, Commandant et équipage, armement, etc.), téléphone portable.
- Il s'assure de la bonne tenue de l'amarrage.
- Il vérifie les moyens d'extinction incendie.
- Il s'assure de l'éclairage du navire.
- Il s'assure que l'accès est bien surveillé.
- Il organise ses propres rondes.
- Il vérifie tout ce qui est insolite ou anormal : bruits, gîte, cris, ...
- Il renseigne le journal de bord.

Responsabilités ISM:

- Il assiste le Second Capitaine lors des évaluations du personnel.
- Il veille à la tenue à jour du journal SMDSM, et du Journal Exercice
- Il connaît notre fonctionnement QSE, et participe activement à la tenue à jour du système
- Il renseigne dans le logiciel dédié ses heures de travail réellement effectuées.
- Il participe aux exercices sécurité et connaît son rôle (cf rôle de cabine),
- Il forme les nouveaux embarquants et le personnel en général avec pour objectif que chaque marin connaisse, comprenne et sache appliquer son rôle de sécurité.
- Il veille au port et à la mise à disposition des EPI pour son personnel

Compétence clefs :

- Compétences managériales : Doit savoir gérer son équipe (capitaine d'armes, Second Maître, Matelot). Connaître les différentes personnalités et savoir s'adapter à chacun.
- Compétences techniques : Envie d'apprendre, esprit de curiosité. Doit toujours chercher à aller plus loin. Esprit d'amélioration continue.
- Etre patient et endurant. Rester calme et posé en toute circonstance.
- Rigueur et implication : Toujours impliqué dans ce qu'il fait il doit se méfier des habitudes et de la routine.
- Adaptabilité : doit savoir s'adapter aux situations changeantes